



Art du Théâtre

document d'information

(à titre indicatif et sous réserve de modification)

L'enseignement du théâtre au Conservatoire de Saint-Etienne est à dominante collective. Il offre une formation initiale à la pratique et aux techniques de jeu de l'acteur, ainsi qu'une approche globale du théâtre, de son histoire et de ses formes. Les deux s'accomplissant de concert tout au long des études.

Cette spécialité nécessite, de la part des élèves, **de l'engagement et du temps**, un **investissement personnel important** et la possibilité de travailler en dehors des cours. Il régit l'apprentissage d'un art dont le caractère pluridisciplinaire fait se côtoyer plusieurs domaines et implique d'autres disciplines. Certaines sont enseignées au sein du Conservatoire (en particulier la danse et le chant), tandis que d'autres activités sont proposées en partenariat avec les théâtres, établissements et structures culturelles et professionnelles de Saint-Etienne et de sa région, dont le Centre Dramatique National « La Comédie » et le Musée d'Art Moderne et contemporain.

Tout au long de l'année, **des ateliers, stages et master classes** sont organisés au côté des cours ; ils ont pour but de favoriser la découverte de diverses techniques de jeu ou d'expression théâtrale, l'appréhension des composantes d'un espace scénique (lumière, image, scénographie...), ou celle de la réalité du secteur.

La fréquentation des spectacles fait partie intégrante des études et permet de découvrir et de comprendre les processus à l'œuvre dans la création et dans le théâtre qui se pratique aujourd'hui. L'analyse des spectacles vus, l'invitation à certaines répétitions, les rencontres avec les artistes et les équipes professionnelles sont l'occasion de prendre connaissance du vaste champ de la création contemporaine, d'en découvrir les enjeux et la diversité.

Le cursus de l'enseignement initial dure en moyenne 4 ans. Un élève particulièrement doué, motivé et disponible peut le parcourir en 3 ans. Dans tous les cas, il ne saurait durer plus de 6 ans. Il comprend les cycles 1, 2 et 3.

Ce cursus est ouvert à tous **à partir de 16 ans**, sans préjuger du « devenir » des élèves (**amateurs, spectateurs avertis ou candidats à l'aventure professionnelle**) ; cependant une priorité est donnée aux lycéens, étudiants et jeunes adultes. Les motivations, l'engagement et la disponibilité sont les principaux critères de sélection. Un élève n'ayant jamais pratiqué le théâtre peut tout-à-fait se présenter à l'entrée du cycle 1.

Le cursus des cycles d'orientation professionnelle (COP) et de perfectionnement comprend un volume horaire nettement supérieur et dure en moyenne 2 ans. Il est réservé aux quelques candidats **de 17 à 25 ans** envisageant de se professionnaliser.

A partir de septembre 2016 : Cours d'Initiation théâtrale pour les 13-15 ans.

Cycle 1 - Découverte des enjeux fondateurs (C1)

L'année en cycle 1 constitue une première approche du théâtre destinée à découvrir le langage et les enjeux fondateurs de l'art dramatique. Elle s'adresse aux élèves débutants ou ayant déjà une petite expérience pratique, et permet de confirmer la pertinence de leur choix de poursuivre une formation dans ce domaine.

Durée : 1 an

Cours hebdomadaires : Lecture et interprétation : 2h30
Ateliers Expression de jeu : 8 x 3h (le mercredi après-midi)
Ateliers Chant : 10 x 2h (le samedi matin)

Les stages et master-classes sont précisés en début d'année.

Conditions d'accès : sur dossier, audition et stage probatoire.

Objectifs et contenus :

- enjeux et sens du collectif
- sens de l'adresse et de l'écoute / rapport à « l'autre »
- conscience de la respiration et du souffle
- conscience du regard (axe, direction, intention)
- notion : la présence / la relation au(x) partenaire(s), aux spectateurs
- notion : le chœur / le coryphée
- acquisition : lire et dire un texte sans présumé / oser l'adresser
- acquisition : conscience de la ponctuation d'un texte, de la notion de « partition »
- appréhension : voix parlée et voix chantée / placement de la voix (masque) / timbre
- appréhension : découverte du corps en jeu / rapport à l'imaginaire, à la fantaisie

Evaluation : évaluation continue assurée par les professeurs de l'élève. Une restitution de « travaux en cours » et/ou des lectures publiques peuvent avoir lieu en cours d'année.

Passage en cycle 2 : il est conditionné par une présentation de fin de cycle 1 organisée devant le Collège pédagogique accompagné d'un professionnel de la spécialité.

Les professeurs de la spécialité Art du Théâtre : sont des artistes confirmés (comédien, metteur en scène, auteur, chanteur...) en activité, choisis pour leurs qualités à la fois pédagogiques, artistiques et relationnelles, et leur très haut niveau de formation professionnelle. Ils sont garants des cours dispensés en continue sur l'année et du suivi individuel des élèves. Deux autres professeurs du Conservatoire Massenet, de danse et de chant, interviennent régulièrement auprès des élèves et font partie du Collège pédagogique de la spécialité.

Les intervenants extérieurs : sont des artistes associés et des professionnels du monde du théâtre reconnus dans un domaine bien spécifique (artistique, technique, administratif ou culturel) qui interviennent ponctuellement à l'occasion de stages, d'ateliers ou de rencontres.

Le Collège pédagogique : réunit le directeur du Conservatoire ou son représentant, la directrice des Etudes Théâtrales, ainsi que l'ensemble des professeurs de la spécialité.

Les évaluations : tiennent compte de l'évolution de chaque élève dans le respect des rythmes de progression de chacun. Elles donnent lieu à des appréciations, conseils et avis reportés chaque semestre sur un bulletin, et s'ajoutent ainsi au suivi personnalisé que le professeur référent de l'élève réalise tout au long de l'année. Aucune note n'est attribuée sur le cursus de l'enseignement initial comprenant les cycles 1, 2 et 3. Seul le cursus de l'orientation professionnelle fait l'objet d'un système de notation.

Cycle 2 - Acquisition des bases (C2)

L'enseignement en deuxième cycle s'adresse aux élèves ayant déjà pratiqué l'art dramatique dans un conservatoire, ou au sein de cours, d'ateliers ou d'options au lycée. Il a pour but d'explorer et d'oser aborder pleinement le jeu théâtral et l'engagement qu'il implique, et permet l'acquisition d'outils indispensables à la pratique de l'acteur. Il s'accompagne d'une première étude de la dramaturgie et d'une approche des autres domaines pouvant entrer dans le champ de la création théâtrale.

Durée : 2 ans

Cours hebdomadaires : Improvisation et Interprétation : 3h30
Atelier Chant : 30h sur l'année.

Obligatoire dès la 2nde année :

Atelier Danse : 10 x 3h (le samedi matin)
Dramaturgie : 1h30

Les stages et master-classes sont précisés en début d'année.

Conditions d'accès : sur avis du Collège pédagogique à l'issue du cycle 1, ou sur dossier, audition et stage probatoire pour une première inscription.

Objectifs et contenus :

- interpréter un texte : le comprendre, le dire, le jouer, y engager son corps et sa voix
- être capable d'inventer, d'improviser, d'élaborer une proposition personnelle de jeu
- conscience de sa présence et de ses rapports au(x) partenaire(s), aux spectateurs
- sens de l'observation de soi et des autres / attention, conscience, distance
- conscience de ses qualités, ses possibilités, ses limites
- conscience de la précision et de la clarté : de la voix, du geste, du mouvement
- conscience de la diversité des formes et des expressions de jeu
- notion corporelle : équilibre / axe / ancrage / poids-légèreté du corps / tonicité-détente
- notion vocale : respiration et placements (la voix parlée et la voix chantée)
- appréhension des questions de rythme, de temporalité et d'espace scénique
- approche des composantes scéniques (dont : scénographie, lumière, image, costume, son)
- approche de la diversité des styles et des formes, et de la fonction poétique du langage
- appréhension des processus de recherche et de création dans le domaine du théâtre

Evaluation : évaluation continue assurée par les professeurs de l'élève, et auto-évaluation par la tenue d'un petit « carnet de bord ». Des restitutions publiques de « travaux en cours » et/ou de projets transversaux peuvent avoir lieu en cours d'année. Ils participent de l'évaluation des élèves.

Le cycle 2 est validé par un Brevet d'Etudes Théâtrales (BET) : conditionnant l'obtention de ce brevet, l'audition de fin de cycle 2 se fait sur présentation publique d'un projet collectif.

Composition du jury : Collège pédagogique, accompagné d'un professionnel de la spécialité et d'un invité, tous deux extérieurs à l'établissement.

Le BET : certifie l'acquisition d'outils indispensables à une pratique de comédien amateur de bon niveau. Il n'induit pas un passage automatique en cycle 3. Ce dernier se décide en fonction du projet personnel de l'élève et sur avis du Collège pédagogique.

Les théâtres partenaires : au côté des productions nationales et internationales de « La Comédie de Saint-Etienne », le pôle de « La Ruelle » permet de découvrir la création émergente et de rencontrer les jeunes compagnies professionnelles de la région Rhône-Alpes.

Cycle 3 - Approfondissement des acquis

Le cycle 3, tout en permettant un approfondissement des acquis du cycle 2, complète la formation aux techniques de jeu de l'acteur par une connaissance du vaste champ de la création contemporaine, et une vision globale du secteur théâtral et de ses composantes artistiques, techniques et administratives. C'est une année qui favorise l'expérimentation et la mise en œuvre des acquis au travers de projets personnels et/ou collectifs d'élèves allant au-delà du seul plaisir de jouer : projet de lecture, d'écriture (textuelle ou scénique), de mise-en-scène... Elle a pour but de guider les élèves dans cette élaboration, en vue d'une pratique autonome du théâtre en amateur.

Durée : de 1 à 3 ans

Cours hebdomadaires : Interprétation : 4h
dont cours spécifiques : 1h (diction, geste, etc)
Dramaturgie : 2h
Textes contemporains : 2h
Danse : 2h
Chant : 2h

Stages, master class, rencontres et spectacles sont précisés en début d'année.

L'accès aux cours facultatifs se fait sur demande, selon le niveau et les places disponibles.

Conditions d'accès : à partir d'un projet personnel précis : sur avis du Collège pédagogique, après obtention du BET, ou sur dossier, audition et stage probatoire pour une première inscription.

Objectifs et contenus :

- pratique régulière de la danse et des techniques vocales (voix parlée, voix chantée)
- capacité à concrétiser une présence sur le plateau / à conceptualiser un espace scénique
- capacité à partager cette présence (partenaires, spectateurs)
- notion de mise en scène et de scénographie (dont lumière, image, musique, son)
- sens de la réflexion, de l'analyse dramaturgique et de l'évolution des formes
- capacité à se repérer dans la création contemporaine
- conscience de la diversité des styles et des écritures, et de la fonction poétique du langage
- approche des réalités institutionnelles, sociologiques et économiques du secteur
- mise en œuvre de projets personnels et/ou collectifs d'élèves
- connaissance du répertoire théâtral ancien et contemporain

Evaluation : évaluation continue assurée par les professeurs de l'élève, et auto-évaluation par la tenue d'un « carnet de bord ». Des présentations de « travaux en cours » et/ou lectures et projets transversaux sont encouragés tout au long de l'année. Ils participent de l'évaluation des élèves.

Le cycle 3 est validé par l'obtention d'un Certificat d'Etudes Théâtrales (CET) : conditionnant l'obtention de ce certificat, l'audition de fin de cycle 3 consiste en une présentation publique d'un projet personnel élaboré dans son intégralité et argumenté d'une note d'intention.

Composition du jury : Collège pédagogique, accompagné de deux professionnels de la spécialité, extérieurs à l'établissement, dont une personnalité du monde du théâtre.

Présentations de projets personnels et collectifs dans l'espace public : les études théâtrales sont conçues de façon à mettre en œuvre et à valoriser le triple processus qui caractérise le Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Etienne : être à la fois un lieu de transmission et d'apprentissage, un laboratoire de recherche et de questionnement, et un établissement favorisant l'observation et l'émergence de formes et de conceptions artistiques nouvelles. Les élèves, tout en affinant goût et curiosité, participent activement à la vie artistique et culturelle de Saint-Etienne.

Cycle d'orientation professionnelle (COP)

Le cycle d'orientation professionnelle s'adresse à un nombre réduit d'élèves désireux de faire du théâtre leur métier, d'intégrer une école supérieure, ou de se lancer « sur le tas » dans l'aventure professionnelle. Il comprend un volume horaire nettement supérieur au cursus de l'enseignement initial et exige un investissement plus important. La formation de l'acteur s'y poursuit à un plus haut niveau, et s'accompagne d'une connaissance approfondie du vaste champ théâtral.

Durée : de 2 à 3 ans

Cours hebdomadaires :
Interprétation : 2 x 3h
Atelier de Présence scénique : 10 x 3h (le mercredi matin)
Culture théâtrale et mouvements esthétiques : 2h
Textes contemporains : 2h
Dramaturgie : 2h
Danse : 2h
Chant : 2h

Stages, master class, ateliers, rencontres et spectacles sont précisés en début d'année.

Laboratoire de création et de recherche personnelle : 6h par semaine

Conditions d'accès : sur dossier puis sur concours.

Objectifs et contenus :

- aisance corporelle : conscience du corps, de l'espace, du geste, du mouvement, du rythme
- aisance vocale : maîtrise du souffle et des placements / connaissance des techniques vocales
- capacité à concrétiser une présence sur le plateau / à conceptualiser un espace scénique
- capacité à partager cette présence (partenaires, spectateurs)
- aisance dans la pratique du jeu d'acteur
- notions approfondies de mise en scène et de scénographie
- sens de la réflexion, de l'analyse dramaturgique et de l'évolution des formes
- capacité à se repérer dans la création contemporaine
- capacité à se situer au regard de la diversité des styles et des écritures textuelles et scéniques
- capacité à élaborer une analyse critique constructive
- conscience des réalités institutionnelles, sociologiques et économiques du secteur
- mise en œuvre de projets personnels et/ou collectifs d'élèves
- connaissance du répertoire théâtral ancien et contemporain
- capacité à concevoir un projet théâtral et à l'inscrire dans une réflexion théorique

Evaluation : Evaluation continue assurée par les professeurs de l'élève, et auto-évaluation par la tenue d'un « journal de bord ». Des présentations de « travaux en cours » et/ou lectures et projets transversaux sont encouragés tout au long de l'année. Ils participent de l'évaluation des élèves.

Le cycle d'orientation professionnelle est validé par l'obtention d'un Diplôme d'Etudes Théâtrales (DET) : conditionnant l'obtention de ce diplôme, l'examen de fin de COP consiste à la rédaction d'un écrit, une épreuve de jeu (scènes et parcours libre), la présentation d'un projet personnel élaboré dans son intégralité et présenté en public, et un entretien.

Composition du jury : le conseiller théâtre de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ou un représentant de son choix, le directeur du Conservatoire ou son représentant et, à l'invitation de la responsable des études théâtrales, deux professionnels de la spécialité extérieurs au conservatoire, dont une personnalité du monde du théâtre. Le Collège pédagogique ne participe pas de ce jury.